

Réglage du siège des tracteurs

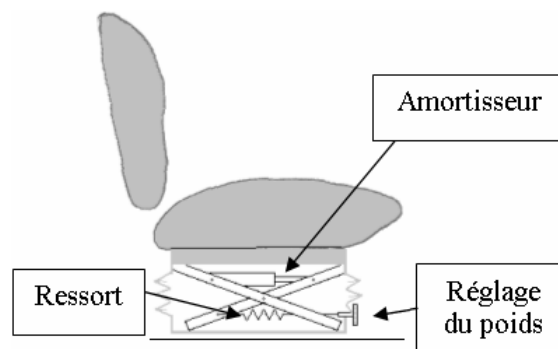
Une bonne posture assise dans son tracteur permet de limiter certaines douleurs dorso-lombaires dues aux chocs et aux vibrations transmis au conducteur. Pour cela, un réglage adapté de son siège avant de démarrer est nécessaire.



En position de conduite, les bras et avant-bras du conducteur doivent former un angle légèrement supérieur à 90°. Les jambes doivent rester légèrement fléchies lorsque l'on appuie à fond sur les pédales.

L'efficacité du siège du tracteur va dépendre essentiellement de la qualité de suspension.

Dans le cas de suspensions mécaniques, le réglage de la tension des ressorts est primordial. Une suspension trop molle n'amortira pas les chocs, tandis qu'un siège trop dur les amplifiera.



Siège à suspension mécanique non compacte

Si des personnes de corpulences différentes conduisent le même engin, il faut régler la suspension en fonction du poids du conducteur.

Avant le démarrage du véhicule, il faut vérifier (une fois assis) que le siège n'arrive pas en fin de butée ou qu'il soit particulièrement dur. Il devrait être à mi-course.

Voici la procédure pour ajuster le siège :

1. Véhicule à l'arrêt : le siège est ajusté en fonction du poids du conducteur.
2. Vérification du réglage en sautillant sur le siège : celui-ci ne doit pas talonner (percuter la butée du siège).
3. Véhicule au travail : correction fine du réglage afin de minimiser les éventuels talonnements du siège.

Les sièges équipés de suspension pneumatique ou oléopneumatique se règlent automatiquement à mi-course ou en agissant sur la manette lorsque la pompe est mise en marche.

Dans le cas des engins exigeant un contrôle visuel sur l'arrière (tracteurs, chariots de manutention), préférez un siège sans appui tête afin d'alléger les contraintes liées à la rotation du buste. Si la place le permet, optez pour un modèle avec assise tournante (10 à 20°), cela soulagera votre dos !

A l'inverse, pour une moissonneuse-batteuse ou une ensileuse, choisissez un modèle soutenant l'ensemble du dos et de la tête.

Au bout de 5 ans, un siège non entretenu est souvent dégradé.

Pour prolonger la durée de vie de votre matériel, un entretien à la graisse téflonnée sèche est conseillé (sauf contre-indication du fabricant pour les sièges "graissage à vie").